



Compléments dans le CD joint

- Vous y trouverez, outre les premières pages du dossier en Pdf :
- un fichier Pdf complet dans lequel vous pourrez reprendre tout ou partie d'éléments en copier coller
 - des documents images pour illustrer vos articles.
 - Une petite vidéo édifiante (en Mpeg) sur les conditions réelles rencontrées, et subies, par les faucheurs volontaires
 - un enregistrement clin d'œil de "Le désherbeur" d'après la célèbre chanson de Boris Vian "Le déserteur".

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION

Sommaire du dossier de presse

Programme de la Journée Anti-OGM au Buisson-de-Cadouin.	2
Pourquoi le Buisson-de-Cadouin.	3
Le Sénat a voté oui à contre-courant de l'opinion publique.	4 à 5
Les questions fréquemment posées.	6 à 8
Contre les OGM, les maires du Périgord s'engagent.	9
Ils ont pris position !	10 à 16
Charte de la coordination régionale "Aquitaine, avenir sans OGM".	10
Quand les OGM "collent le bourdon" au président du Syndicat Apicole.	11 à 13
Quand Halte Incin' rejette les OGM au feu.	14
Les Grecs font de la résistance.	15
Un simple clic sur les liens pour avoir encore plus d'éléments.	16



Adaptée de l'affiche officielle de la Journée Anti-OGM du Buisson-de-Cadouin

Contacts coordination journée OGM :

- Monique **Baltzer** tél.: 05 53 59 55 82
attac24-baltzer@wanadoo.fr
- Liliane **Battais** tél.: 05 53 59 33 34
snc.debat@wanadoo.fr
- Jean-Pierre **Nadal** tél.: 05 53 30 30 27
jean-pierre.nadal@worldonline.fr
et pour tous renseignements techniques sur le dossier de presse (fichiers pdf, images, fichier son, etc.)
- Christian **Venant** tél. 05 53 31 01 45
lion.christian@wanadoo.fr

... et tous les Attac de Dordogne :
Attac **Bergerac**, Attac **Nontron**,
Attac **Perigueux**, Attac **Riberac**,
Attac **Sarlat**, Attac **Terrasson**.



11 janvier 2006 - Monsanto, le géant des biotechnologies basé aux Etats-Unis, a pour objectif de transformer génétiquement en 4 ans tout le maïs européen, selon un nouveau rapport des Amis de la Terre / Friends of the Earth. Dans les conclusions de ce rapport, on peut lire aussi que durant les 10 années écoulées depuis l'introduction en Europe des aliments modifiés génétiquement (GM), l'industrie des biotechnologies n'a pas réussi à apporter le moindre avantage aux citoyens et à l'environnement et n'a joué aucun rôle dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

C O M M U N I Q U É P O U R D I F F U S I O N

Samedi 8 avril, Journée Internationale Anti-OGM.

Dans le cadre de cette manifestation mondiale, Attac 24 organise conjointement avec la Confédération Paysanne, Greenpeace, les Amis de la Terre, Sepanso, AgroBio Périgord, les Faucheurs Volontaires, Halte Incin', le Collectif JIGMOD et avec l'aimable collaboration de la municipalité du Buisson-de-Cadouin et du cinéma LUX une journée d'action, d'information et de fête le samedi 8 avril 2006 au Buisson de Cadouin.

Tous les citoyens qui désirent s'informer, poser des questions, débattre des OGM sont cordialement invités à cette après-midi instructive... et festive dès 14 heures.

Un programme riche, et garanti sans OGM permettra à chacun de se faire une opinion.

Projection Film, débats. (de 15 heures, jusqu'à 18 heures), projection du film "**La Fin des Chimères**" écrit et réalisé par Suzanne Körösi, en 3 volets dans lesquels scientifiques, agriculteurs, élus et consommateurs sont intervenants et acteurs.

Les Enfants. (de 14 heures, jusqu'à 18 heures). Les enfants ne sont pas oubliés et sont invités à participer (activités encadrées) à un spectacle de rue, un carnaval, à la réalisation d'une fresque géante, et à mener l'enquête pour devenir "DéTECTIVE OGM".

Producteurs sans OGM. (exposants). Des producteurs vous proposeront leurs produits sans OGM et vous parleront de leur travail.

Apéritif. Avec modération à 18h30.

Repas. 19h30. Sur la place du Foirail face au cinéma Lux, menu garanti sans OGM.

Concert. L'excellent groupe de blues Rock "Mister Tchang" jusque très tard dans la nuit. En fonction de la météo soit dans la salle du cinéma Lux ou en extérieur sur la place du Foirail.

Cette journée marque la nécessité pour chacun de s'informer pour se faire une opinion juste et responsable afin de ne plus être dupe. ■





Pourquoi le Buisson-de-Cadouin



Si les organisateurs de cette journée internationale d'opposition aux OGM ont choisi Le Buisson-de-Cadouin, c'est parce que cette municipalité a été la première à prendre – le 14 septembre 2000- une délibération visant à interdire sur la totalité de la commune "la culture de plantes génétiquement modifiées à des fins commerciales ou expérimentales".

Et cette décision avait été votée à l'unanimité!

À l'époque, la sous-préfecture de Bergerac avait déclaré la délibération "illégal". Six ans plus tard, la France ayant adopté et inclus dans sa constitution le principe de précaution, une autre commune, Vendôme en Loir et Cher, vient de voir "validé" par le sous-préfet Jean-Jacques Mouline un arrêté contraignant sévèrement la culture des OGM au titre du principe de précaution, principe constitutionnel.

Cette info ne révolutionne pas le combat que mènent de nombreux maires contre la mainmise des OGM sur la culture, mais elle participe aussi des prises de paroles des organisations antiOGM et de la volonté des consommateurs :





Le Sénat a voté à contre-courant de l'opinion publique



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION

Selon un sondage BVA/Agir pour l'environnement :

- 85 % des Français estiment que l'Agriculture biologique, les AOC et les labels doivent strictement rester sans OGM
- 72 % pensent qu'il faut adopter une interdiction temporaire des OGM et 78 % d'entre eux sont favorables à un référendum sur cette question
- 74 % attendent de leurs élus (sénateurs et députés) qu'ils interdisent les cultures d'OGM en appliquant strictement le principe de précaution inscrit dans la Constitution française.

Autoriser les cultures commerciales et la poursuite des essais, c'est accepter :

- la mise sous dépendance des paysans par les firmes semencières,
- la pollution génétique irréversible des productions agricoles et de l'alimentation,
- l'érosion définitive de la biodiversité,
- l'appropriation du vivant par les brevets,
- la prise en otage de notre alimentation et de notre santé.

Or le Sénat vient de voter la loi contestée sur les OGM.

Analyse politique du scrutin n° 157 - Séance du jeudi 23 mars 2006

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés

Nombre de votants :	329
Suffrages exprimés :	293
Pour :	166
Contre :	127

Analyse du scrutin

- **Groupe communiste républicain et citoyen** (23) : Contre 23.
 - **Groupe union centriste-udf** (33) : Pour 2, Daniel Dubois, Christian Gaudin. Abstention, 31.
 - **Groupe du rassemblement démocratique et social européen** (16) : Pour 7 Contre 6, Nicolas Alfonsi, Jean-Michel Baylet, André Boyer, Yvon Collin, Gérard Delfau, François Vendasi. Abstention 3, François Fortassin, Daniel Marsin, Bernard Seillier.
 - **Groupe socialiste** (97) : Contre 96.
N'a pas pris part au vote : 1. Mme Michèle André - qui présidait la séance.
 - **Groupe de l'union pour un mouvement populaire** (155) : Pour 153
Abstention 1, Pierre Jarlier. N'a pas pris part au vote 1, Christian Poncelet (président du Sénat).
 - **Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe** (7) :
Pour 4, Contre 2, Philippe Darniche, Bruno Retailleau.
Abstention 1, Jean-Louis Masson.
- Un évènement tel que l'AFP le commentait il y a quelques jours.

Mais la loi sur les OGM peut être rejetée. Mobilisons-nous !

Car l'analyse des votes du Sénat montre des résultats extrêmement serrés, qui dépassent les pronostics les plus optimistes. En effet, le texte a recueilli 166 voix « pour »



C O M M U N I Q U É P O U R D I F F U S I O N

(56,6%), et 127 voix « contre » (43,4%), sur 293 suffrages exprimés.

La campagne active menée par les comités locaux Attac et les collectifs OGM est sans doute pour beaucoup dans ce résultat. Un texte d'analyse « article par article » est disponible sur le site d'Attac France : <http://www.france.attac.org/a5914>

L'ampleur de la mobilisation du 8 avril, pour la « journée internationale d'opposition collective aux OGM » (JIGMOD) aura également un impact décisif sur les votes des députés qui devront se prononcer courant Mai sur un texte de loi inacceptable, qui légaliserait purement et simplement la culture des plantes transgéniques en France.

Pour la troisième année consécutive, une journée de mobilisation unitaire permettra aux citoyens d'exprimer leur refus des OGM dans les champs et l'alimentation.

En 2004, la première manifestation de ce type était française. En 2005, elle s'étendait à plusieurs pays européens. Ce 8 avril 2006, elle sera internationale : dans 55 pays, plus de 150 structures sont d'ores et déjà sur le pont pour préparer cette journée d'action.

Des personnalités comme Vandana Shiva, Arpad Pusztai, Percy Schmeiser, José Bové, Brian Tokar, Arnaud Apotheker, Benedict Haerlin ou Ignacio Chapela participeront d'une manière ou d'une autre à cet événement, et réaffirmeront nos revendications communes : l'autonomie alimentaire pour les peuples, des produits sains pour notre alimentation, et une agriculture paysanne en lieu et place du « modèle » intensif.

En France, plus de 30 manifestations sont actuellement répertoriées, et beaucoup d'autres s'annonceront dans les jours qui viennent. Attac France et les comités locaux se mobilisent comme il se doit pour faire de cette journée un moment fort d'information sur les nombreux risques liés à la dissémination des plantes transgéniques.

Dans ce contexte, une victoire formidable est à portée de main des citoyens, et l'ampleur de la mobilisation du 8 avril pèsera pour beaucoup dans la balance.

Le 8 avril 2006, participez à la plus grande mobilisation jamais organisée pour refuser la dissémination des OGM.

Et affirmer votre refus de livrer notre alimentation aux multinationales productrices d'OGM !

Attac France, Le 25 mars 2006 ■ <http://www.france.attac.org/a6040>

**En Aquitaine, outre le Buisson-de-Cadouin, un rassemblement régional
aura lieu à Mont-de-Marsan à partir de 14h à la Salle Lamarque Cando .**





**Les questions
fréquemment
posées**



Qu'est-ce qu'un OGM ?

Un OGM est un organisme vivant créé artificiellement par l'homme par modification de l'identité génétique d'un organisme existant. Les techniques récentes du génie génétique permettent aujourd'hui de prélever un ou plusieurs gènes sur un organisme (virus, bactérie, animal, plante...) et de les insérer dans le patrimoine génétique d'un autre organisme. Ce que l'on appelle la "transgénèse" dépasse ainsi de loin les techniques traditionnelles d'amélioration des variétés agricoles, car elle permet de franchir la barrière des espèces et des genres et de produire de "nouveaux" organismes vivants, inconnus de la nature.

Le comportement dans l'environnement de ces nouveaux organismes vivants est totalement imprévisible. Les transgènes qui s'échappent des plantes modifiées et contaminent le patrimoine génétique d'autres plantes sauvages ou cultivées, ne peuvent pas être ramenés au laboratoire s'ils s'avèrent nocifs ou toxiques et vont se multiplier avec l'organisme hôte de façon incontrôlable.

Source : Greenpeace

Comment les paysans deviennent-ils dépendants des multinationales en acceptant les OGM ?

Les OGM sont promus par les grandes firmes de l'agrobusiness dont l'objectif principal est de disposer d'un marché captif pour leurs semences : les OGM, c'est avant tout la privatisation du vivant, l'impossibilité pour le paysan de réutiliser ses semences et l'obligation d'acheter celles-ci aux grandes firmes comme Monsanto. Les OGM sont la négation même d'une agriculture paysanne ou de subsistance. Il est assez facile de déconstruire le discours des firmes agrochimiques sur le sujet, qu'il s'agisse de prétendus gains de rendement (les OGM ne sont nécessaires ni pour obtenir de meilleurs rendements, ni pour assurer la subsistance de l'humanité) ou qu'il s'agisse de l'alibi de leur utilisation thérapeutique (il s'agit bien d'un alibi, tant les surfaces concédées à ces cultures sont marginales). Ainsi à la question "les OGM pour quoi faire ?" la réponse est : absolument rien d'autres que privatiser le vivant et engraisser des multinationales au mépris de toute vision d'amélioration de la qualité de vie de l'humanité sur le long terme.

Source : Politis "un avis de consommateur éclairé".

Les OGM réussiront-elles à nourrir le monde ?

L'industrie des biotechnologies affirme que les OGM sont le seul moyen de nourrir une population mondiale qui devrait atteindre 8 milliards d'habitants en 2020 (résistance aux maladies, plantes insecticides adaptées à différents milieux écologiques, augmentation des rendements, diminution des coûts de production). Or, on sait que la faim est le résultat du fonctionnement normal de l'économie de marché dans lequel la nourriture va à ceux qui ont les moyens de la payer.

Les OGM, technologie des pays riches, renforcent au contraire la dépendance alimentaire des plus pauvres et la faim dans le monde en imposant un modèle agricole industriel qui marginalise les petits producteurs qui entretiennent des agrosystèmes et contribuent à conserver in situ la biodiversité. La dépossession du droit de libre utilisation des plantes cultivées (brevets sur le vivant, inventaire des ressources vivantes...) conduit à la disparition des agricultures paysannes. Ne reste aux populations des régions d'origine





qu'à payer des royalties sur des ressources qu'elles ont contribué à entretenir et à valoriser.

Source : Greenpeace

Se nourrir d'OGM présente-t-il des risques ?

Les OGM correspondent à des constructions génétiques "rudimentaires" qui sont insérées aléatoirement dans les chromosomes de la plante. Ils correspondent à des plantes faites pour absorber ou produire des pesticides et sont donc essentiellement utilisés pour l'agriculture industrielle classique, et non dans un but alimentaire.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune étude à long terme sur les risques sanitaires liés à la consommation d'OGM. Si l'innocuité des OGM sur notre santé n'a pas été démontrée à ce jour, des risques potentiels ont par contre bien été identifiés :

les allergies alimentaires par exemple sont provoquées par des protéines auxquelles l'organisme réagit de manière exacerbée ; la transgénèse provoque la synthèse de nouvelles protéines dont il est impossible de déterminer le potentiel allergène (le maïs Starking ayant provoqué diarrhées, vomissements, rougeurs sur la population et aujourd'hui interdit à l'alimentation humaine, montre que cet élément n'est pas sans danger) ; l'introduction de nouveaux gènes dans les plantes peut provoquer des effets indirects comme l'interruption d'une fonction métabolique ou la synthèse de nouveaux produits éventuellement toxiques impossible à prévoir ; des plantes transgéniques contiennent un gène de résistance aux antibiotiques qui pourrait se transmettre à des bactéries du système digestif animal ou humain. Ceci rendrait inefficace l'utilisation de certains antibiotiques en médecine (cas du coton Monsanto et de la bactérie de la gonorrhée), ce qui constitue une menace sérieuse pour la santé publique.

Source : Greenpeace

Peut-on éviter une contamination générale ?

Les risques liés aux transferts de gènes varient en fonction des gènes introduits, de l'espèce cultivée et de la présence autour d'elle de plantes susceptibles de se croiser avec la culture OGM. Le vent, les insectes... qui transportent les graines, passent facilement au-dessus des barrières végétales de cultures traditionnelles disposées autour des parcelles expérimentales et censées protéger l'environnement !

Une fois la pollution génétique engendrée, elle est irréversible et incontrôlable. Elle menace non seulement la pérennité de l'agriculture biologique, mais aussi celle de l'agriculture conventionnelle et met en péril l'ensemble de la biodiversité planétaire. De plus, les dangers écologiques liés aux OGM sont nombreux : on peut craindre non seulement la création de mauvaises herbes invasives résistantes aux herbicides, mais aussi celle d'insectes insensibles aux insecticides sécrétés par les plantes OGM et une disparition d'insectes utiles (abeilles) avec des conséquences en cascade sur les écosystèmes.

Source : Greenpeace





Comment éviter les produits OGM ?

Depuis l'apparition des premiers OGM, les consommateurs ont choisi : ils n'en veulent ni dans les champs, ni dans les produits alimentaires, ni dans l'alimentation des animaux. De nombreux industriels de l'agroalimentaire ont pris ce refus au sérieux et évitent aujourd'hui systématiquement les ingrédients et/ou additifs issus de plantes OGM dans leurs produits (obligation d'étiquetage).

A l'heure actuelle, il n'existe donc dans les rayons des supermarchés français, que très peu de produits étiquetés comme contenant ou étant fabriqués à partir d'OGM (exceptés ceux provenant des USA et du Canada).

Cependant, les produits animaux ou provenant d'animaux nourris avec des OGM (viande, œufs, lait, beurre, crème...) mais aussi les biscuits, les plats préparés ou les aliments pour bébé échappent à l'obligation d'étiquetage. Force est de constater qu'un nombre important d'industriels ont profité de cette lacune réglementaire et du manque d'information des consommateurs pour ne pas éviter les OGM. Aussi, n'hésitez pas à utiliser le guide des produits de Greenpeace établi à partir des informations des détectives OGM : <http://www.greenpeace.fr>

OGM anticonstitutionnels ?

La France a solennellement reconnu le principe de précaution en l'incluant dans sa Constitution. Les députés se risqueront-ils à voter une loi autorisant une pollution génétique irréversible ? En occultant les véritables responsabilités et en autorisant arbitrairement une "coexistence" impossible qui entraînerait inévitablement des disséminations de grande ampleur, les parlementaires s'opposeraient à l'article 5 de la Charte de l'environnement, désormais accolée à la Constitution.

Alors que les assureurs se refusent aujourd'hui à couvrir le risque génétique, faute d'évaluations précises des conséquences encourues, il serait pour le moins paradoxal que des parlementaires (génétiquement) manipulés passent par pertes et profits l'avancée que constitue la constitutionnalisation du principe de précaution. Gageons que le Conseil constitutionnel saura être vigilant. ■

<http://www.agirpourenvironnement.org>





**Contre le danger
que représentent
les OGM,
les maires du
Périgord s'engagent**



Périgord sans OGM: la Loi contre le Lobbying

Il apparaît que la culture de plein champ d'organismes génétiquement modifiés risque de provoquer une pollution génétique susceptible de mettre en cause les cultures traditionnelles, celles qui sont labellisées et surtout les cultures biologiques sur lesquelles la présence d'OGM est interdite.

Dès lors il convient donc de prendre toutes mesures de protection afin que les exploitations en production biologique ne soient en aucun cas contaminées par des OGM, ce qui remettrait en cause leur avenir.

Voilà 1 an de cela, c'est à la suite de la prise d'arrêtés municipaux anti-OGM et de l'action engagée par l'Etat devant le tribunal administratif de Bordeaux, qu'a été créé notre association.

Très rapidement nous ont rejoints celles et ceux qui refusent le diktat des industriels de l'agroalimentaire et qui souhaitent défendre une agriculture de qualité respectueuse de notre environnement. (200 adhérents à ce jour).

Nous avons privilégié 2 façons légales de nous opposer au développement tous azimuts du lobbying OGM qui s'exerce au niveau de la profession agricole, des institutions, de la grande distribution entre autre :

- utiliser le pouvoir des maires,
- informer le plus largement possible.

Les arrêtés pris par les maires, l'ont été après consultation de leur conseil municipal et très souvent après avoir été saisis par des agriculteurs de la commune.

Ces arrêtés, vous le savez ont été annulés par le tribunal administratif au mois de juin 2005.

En faisant « casser » les arrêtés anti-OGM par les tribunaux administratifs, l'Etat piétine le principe de précaution. (nous dénonçons avec force le projet de loi soumis actuellement au parlement !)

Il est impératif pourtant de maintenir, en particulier dans un département comme la Dordogne, adapté aux petites structures agricoles, les conditions environnementales qui permettent de préserver des productions de qualité.

La filière bio compte nombre d'agriculteurs (des jeunes en particulier) motivés, dont la taille d'exploitation et la diversité des productions correspondent bien à notre agriculture paysanne.

C'est elle que nous voulons protéger! ■

PERIGORD SANS OGM : cette association a été créée le 7 décembre 2004 avec comme membres fondateurs 5 maires ayant pris des arrêtés :

Monsieur **Capuron** (Cour de Pile),
Madame **Danies** (St Nexans),
Monsieur **Deguilhem** (St Aquilin),
Monsieur **Drouin** (Marquay),
Monsieur **Sebart** (Chenaud).

le siège est à la mairie de St Aquilin.





**Charte de la
coordination
régionale
"Aquitaine, Avenir
sans OGM"**



C O M M U N I Q U É P O U R D I F F U S I O N

L'apparition des OGM en France, en Aquitaine, dans l'alimentation et sous forme de cultures expérimentales et commerciales en milieu ouvert, suscite de nombreuses questions au sein de l'opinion publique, du milieu agricole, de la communauté scientifique et de la classe politique. La Région Aquitaine, qui s'est vue imposer depuis plusieurs années la culture des parcelles de maïs transgénique, est tout particulièrement concernée par ce sujet.

Compte-tenu des incertitudes scientifiques, des risques de contamination et en application du principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement, elle-même partie intégrante de la Constitution française, la coordination s'oppose :

- 1.** à toute forme de culture de plantes transgéniques en milieu ouvert, quelle que soit leur utilisation (agricole, thérapeutique, ou autres) ;
- 2.** à toute intégration d'OGM dans l'alimentation humaine ou animale.

La coordination n'est pas hostile à l'utilisation d'OGM en milieu strictement confiné, dans le cadre d'une recherche transparente, intégrant l'évaluation de cette technologie et de son intérêt social, environnemental et économique, et soumise à un contrôle citoyen. La coordination exige l'information claire des consommateurs en ce qui concerne la présence d'OGM, à quelque niveau que ce soit dans les filières de productions alimentaires.

La coordination condamne fermement toute forme de brevetage du vivant, qu'il soit humain, animal ou végétal. Elle réaffirme le droit inaliénable des paysans à ressemer et échanger leur propre récolte et à conserver leurs pratiques agraires.

La coordination vise à rassembler des organisations (associations, syndicats, organismes professionnels, partis politiques...) et des citoyens, autour de la question des organismes génétiquement modifiés, dans des perspectives d'information, de réflexion et d'action (réunions, débats publics, campagnes d'interpellations...).

Les points qui précèdent constituent le tronc commun qui fédère les membres de cette coordination. Ils représentent son positionnement propre, en tant que coordination, sans remettre en cause la diversité des sensibilités qui la composent et la nécessaire multiplicité des formes d'actions.

Fait en Aquitaine, le 6 février 2006. ■

Premiers signataires :

Accueil paysan 24 ; Agrobio Périgord ; Aquitaine Alternatives ; Association du Causse de l'Isle ; Attac Périgueux ; Attac 33 ; Bergerac Développement Durable ; Bioservice ; Comité de vigilance OGM 47 ; Confédération Paysanne d'Aquitaine ; Confédération Paysanne 24 ; Bio d'Aquitaine ; Collectif Aquitain des Faucheurs Volontaires ; Faucheurs Volontaires 24 ; Greenpeace ; Horizon Vert ; I.D.E.A.L. ; L.C.R. ; Les amis de la Terre des Landes ; Les amis de la Terre Dordogne ; Fédération Sepanso ; Parc Naturel Régional Périgord Limousin ; Périgord sans OGM ; PS Fédération départementale 24 ; PSE Parti des Socialistes Européens ; Sepanso Dordogne ; Les Verts.





Quand les OGM "collent le bourdon" au président du syndicat Apicole.



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION

Le progrès,

Assurément, nous ne pouvons être contre le progrès lorsqu'il se manifeste par une amélioration de la santé, du confort, d'une alimentation satisfaisante pour chacun et de la qualité de vie en général.

Mais deux grandes questions se posent :

- Devons- nous accepter ce progrès à tout prix ?

- Le progrès qui nous est proposé, souvent imposé, répond-il aux critères ci-dessus ?

Malheureusement la réponse est négative.

Devons-nous accepter de nouveaux Tchernobyl, Seveso ?

Devons-nous considérer la disparition progressive mais très rapide des espèces comme inéluctable, tout comme le réchauffement climatique, l'augmentation du CO2 et de la pollution dans l'atmosphère, l'épandage de produits toxiques, la production de déchets nucléaires et aujourd'hui la mise en culture des OGM ?

Qui sommes-nous donc pour oser grignoter l'avenir de la planète ?

Certains s'offusqueront de pouvoir comparer déchets nucléaires et OGM. Pourtant, dans le fond, la comparaison est réelle. Dans les deux cas, c'est l'œuvre du «progrès», deux types de produits fruits du profit immédiat, dont nous laissons la gestion ultérieure à nos descendants pour des milliers d'années. Nous bénéficions des avantages, ils hériteront des inconvénients.

C'est évident pour le nucléaire, c'est encore plus grave pour les OGM.

Observons la réalité : Le nucléaire produit de l'électricité (vrai progrès) mais aussi des déchets avec une durée de vie de centaines de milliers d'années, c'est-à-dire, en terme d'évolution, bien davantage que la durée qui nous sépare des premiers tailleurs de pierres. Nos descendants auront la charge de ces déchets sans en avoir les moindres bénéfices, les ressources s'épuisant très vite.

Ce n'est rien vis à vis de la mise en culture anarchique des OGM.

L'utilisation des OGM condamne automatiquement et définitivement les autres formes d'agriculture. Il est illusoire de croire, il est mensonger de la part des firmes et des pouvoirs publics de faire croire, que la coexistence des OGM et des cultures non-GM est possible. Mettez un loup affamé dans une bergerie avec quelques brebis et revenez trois jours après...C'est le scénario qui nous est proposé actuellement avec les cultures OGM. Heureusement, un juge d'Orléans a eu le courage de considérer l'arrachage des plants de maïs comme une mesure préservant l'avenir.

Il n'y a pas à arrêter le progrès, à condition qu'il s'agisse bien d'un progrès.

Comment considérer comme un progrès la production de plantes contenant une protéine insecticide, plus une autre protégeant la plante contre un désherbant, plus un antibiotique, plus de la lipase gastrique, plus un autre médicament, plus, plus, plus, plus... Si nous acceptons les OGM ce n'est qu'un tout petit exemple. A terme, en consommant une boîte de maïs ou du lait, nous pourrions retrouver l'ensemble de ces «bonnes molécules» dans notre assiette.

Qui peut accepter, en étant en bonne santé, de consommer à son insu une foule de médicaments ?

Ne comptons pas trop sur la capacité des semenciers à garantir absence de





contamination et de mélanges. Nous en sommes au tout début, et les contaminations existent déjà !

Quels sont les principaux arguments des « pro OGM » ?

“Pourquoi interdire les OGM ? c’est une entrave à la liberté”. Nous avons vu qu’il n’y a pas de coexistence possible entre les cultures OGM et non OGM. En autorisant les OGM, on empêche les cultures non OGM. Il faut choisir. Le principe d’antériorité devrait prévaloir, pour protéger les plantes non OGM.

Aujourd’hui, la situation est ridicule, les précautions actuelles sont caricaturales : 25 m de séparation entre les deux types de cultures. Ou, dans le cas d’impossibilité (????), 10 m de plantes non OGM, récoltées avec les plantes OGM pour préserver les cultures traditionnelles. Toute personne allergique au pollen de maïs sait qu’elle peut être atteinte à des centaines de mètres. En Thaïlande, un essai de culture de banane transgénique été mis en place : à 60 Km plus loin, il y a eu contamination. La Thaïlande a aussitôt arrêté tout essai.

“Les OGM limitent la consommation de pesticides”.

Les pays gros producteurs d’OGM : Etats-unis, Canada et Brésil, sont les pays qui ont enregistré le plus d’augmentation de consommation de pesticides depuis 2000.

“Les OGM garantissent de meilleurs revenus des agriculteurs” : Mensonges !!! Les agriculteurs voient leurs revenus baisser, par l’augmentation du prix des semences, la baisse des rendements (Hé oui), la baisse des prix liés à la présence des OGM.

Il existe deux grands types d’OGM en Europe, les OGM “commerciaux” et les OGM “expérimentaux”. à OGM commerciaux : principalement le maïs, le colza, et le soja. Seul le maïs est actuellement cultivé en France. 99% de ces OGM sont porteurs de deux grands types de gènes : résistance à un désherbant et production d’un insecticide naturel. A priori, nous pouvons être séduits. En fait, nous consommons ainsi du désherbant ou ses métabolites et un insecticide doublé d’antibiotiques. Quel bénéfice et quel progrès en matière de santé et d’alimentation ?

à OGM expérimentaux : en France, ils concernent essentiellement la production de médicaments (lipase gastrique...) Nous ne pouvons pas nous opposer à ce type d’expérimentations. Mais les conditions de sécurité ne sont pas respectées. Ce type d’OGM devrait rester sous serre.

Bien plus grave, les maïs traditionnels du Mexique (réserve génétique par excellence de cette culture, normalement sanctuaire) sont déjà contaminés. Nous pouvons considérer cette culture comme bientôt disparue et incultivable à moyen terme. Cyniquement, nous ne nous en plaignons pas, ainsi les problèmes de GAUCHO régent et thiamétoxon seront en partie résolus !!!!

En quoi les OGM gênent-ils l’apiculture ?

Aujourd’hui, les grandes surfaces demandent d’indiquer la présence ou non d’OGM dans les miels. Le miel, ne contient pas directement d’ADN, ce sont les pollens qu’il contient qui indiquent s’il a été récolté sur des cultures OGM. Le pollen, lui, sera directement attaqué, et beaucoup ne pourront plus le commercialiser sans indiquer la mention «





Peut contenir des OGM». Pour du pollen, c'est gênant !

Demain, nous retrouverons la présence d'antibiotiques, d'insecticides, de médicaments particuliers, de désherbants absorbés... dans le miel, l'abeille ayant butiné des fleurs contaminées et du nectar empoisonné.

Comment pourrons-nous vendre et consommer ce miel sans arrière-pensées. Ce miel qui pourra être récolté à partir de végétaux sauvages comme les ravenelles, les moutardes qui accaparent les gènes des colzas modifiés...

Après les insecticides systémiques, c'est une nouvelle lutte qui s'annonce.

Richard **Legrand** (Président du Syndicat Apicole "L'Abeille Périgordine") ■





Quand Halte Incin' rejette les OGM au feu.



Halte Incin' et les OGM

Le conseil d'administration de Halte Incin' a décidé de prendre position contre les cultures d'OGM en milieu ouvert, quelle que soit leur utilisation (agricole, thérapeutique, ou autres), et contre l'intégration d'OGM dans l'alimentation humaine et animale.

Certes, les Organismes Génétiquement Modifiés ne font pas directement partie de l'objet de l'association. Mais des liens concrets existent entre la promotion d'une gestion des déchets sans incinérateur et le refus des OGM.

En premier lieu, citons la volonté des parlementaires français de remplacer à terme les emballages en plastique d'origine pétrolière par des emballages en plastique d'origine végétale.

Halte Incin' accueille favorablement la perspective d'avoir davantage de déchets biodégradables, donc compostables, et moins de déchets à incinérer ou à enfouir. Mais il ne saurait être question de justifier par ce biais le développement massif de cultures génétiquement modifiées : l'avantage écologique serait alors réduit à néant.

Car les arguments développés à l'encontre des OGM sont nombreux. Entre autres : risques sanitaires pour la population, mise en péril des filières agricoles de qualité, lobbying de quelques firmes industrielles pour imposer une technologie dangereuse sous couvert d'arguments fallacieux, confiscation du pouvoir de décision des élus locaux. Autant d'arguments qui ne peuvent pas laisser insensible Halte Incin', puisque ce sont les mêmes arguments que nous avons développés pour refuser l'incinération des déchets.

En conséquence, le conseil d'administration d'Halte Incin' a décidé d'ajouter sa signature à la Charte de la coordination régionale "Aquitaine, avenir sans OGM", et d'apporter tout son soutien à la journée anti-OGM du 8 avril, organisée au Buisson par les groupes locaux d'ATTAC. ■





Les Grecs font de la résistance.



La Grèce renouvelle pour 18 mois l'interdiction des OGM, défiant Bruxelles

La Grèce a décidé de renouveler pour 18 mois, tout en l'élargissant, l'interdiction de la culture et de la vente du maïs transgénique du géant américain Monsanto, allant à l'encontre d'une demande de la Commission européenne.

Le ministère de l'Agriculture a annoncé dans un communiqué que cette interdiction touchera 31 variétés dérivées du maïs génétiquement modifié MON810. La précédente interdiction, dont la Commission avait demandé la levée le 11 janvier dernier et qui a été annulée dimanche, portait sur 17 variétés.

L'objectif du gouvernement est de se donner le temps de convaincre la Commission de la justesse de son opposition à ces OGM, a indiqué sous le couvert de l'anonymat un responsable du ministère. La nouvelle interdiction est «mieux argumentée juridiquement et scientifiquement que la précédente», a-t-il ajouté.

Selon le communiqué du ministère, «les données scientifiques confirment la dangerosité immédiate pour l'environnement de la culture d'OGM MON810».

Les risques portent sur «le développement de la résistance des insectes les plus nuisibles à la culture du maïs et du coton», et le «transfert de pollen génétiquement modifié vers des cultures non-génétiques sur de grandes distances, du fait du développement de l'apiculture dans le pays» et de la «dispersion et petite taille» des exploitations agricoles, énumère le texte.

La Grèce, qui n'a jamais autorisé la culture d'OGM sur son sol, avait invoqué dans un premier temps une «clause de sauvegarde» pour interdire le maïs MON810, autorisé dans l'UE depuis septembre 2004.

Greenpeace, les associations de consommateurs et le plus gros syndicat agricole du pays avaient appelé le gouvernement à ne pas céder au diktat de la Commission. © AFP. ■





**Un simple clic
sur les liens pour
avoir encore plus
d'éléments
sur les OGM.**



Les sites à consulter

<http://altercampagne.free.fr>

www.infogm.org/

www.agirpourenvironnement.org/

www.greenpeace.fr/

www.confederationpaysanne.fr

www.amisdelerre.org/

www.fne.asso.fr/

www.fnab.org/

www.natureetprogres.org/

www.monde-solidaire.org

www.detectivesOGM.org

www.bio-aquitaine.com/

<http://perso.wanadoo.fr/federation.sepanso/>

www.incinerateur-bergeracois-danger.ouvaton.org/

www.france.attac.org/a6040

et pour une bibliographie très complète : <http://altercampagne.free.fr> ■

